

propos de faire frapper en argent deux douzaines de ces médailles pour les distribuer à propos, et nous vous prions même d'en donner une à M. de la Vigne, et de nous envoyer incessamment le surplus avec le compte de toute cette dépense que nous avons prié M. Gauthier de vous rembourser.

Le 25 avril, M. Anisson adresse sa lettre de remerciement : « Je vous rends, dit-il, un million de grâces, Messieurs, de la médaille d'or dont vous m'avez fait présent et que j'ai reçue par M. Perrichon ; je suis honteux de recevoir tant de marques de vos bontés, etc... »

Ce n'est que le 16 octobre 1706 que nous retrouvons trace de notre médaille dans une lettre de la Chambre de commerce à M. Anisson : « Comme nous approchons insensiblement, y est-il dit, de la fin de l'année, et qu'il faut pourvoir aux médailles d'or.... qu'il conviendra de donner à MM. les directeurs qui sortiront de la Chambre, nous vous prions de faire frapper quatorze médailles d'or qui serviront pour deux années.... Nous croyons qu'il n'y a rien à changer à la médaille d'or.... » Ce à quoi M. Anisson répond, le 20 courant : « Avant que d'ordonner vos médailles... il faut savoir si vous les ferez payer en espèces et si vous ferez donner pour cela des ordres à M. Gauthier. Le prix de l'or, y compris la façon de M. Delaunay, est de 30 liv. l'once et de 39 liv. le marc d'argent, ce qui fera environ 3800 livres... »

Le 30 du même mois, on lui réclame de nouveau ces médailles, et le 14 décembre on lui rappelle encore que la fin de l'année approche et qu'on le prie d'envoyer incessamment l'état de frais et de faire expédier les médailles pour l'année 1706. »